



**FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT**
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 10 Juillet 2019

LA POSTE - DSRH

IL EST TEMPS QUE NOUS SOYONS RÉELLEMENT ENTENDUS !

La CGT ainsi que d'autres organisations syndicales a signé en mars 2019 l'accord social DSRH stipulant : La promotion des agents 2.2 en 2.3 d'ici l'horizon décembre 2020, le passage d'agents 2.3 en 3.1, une prime de 800€ pour tous quel que soit le régime de travail...

Contre l'avis de la CGT qui demandait la promotion de TOUS les agents en même temps, La Poste a fait le choix d'organiser des « vagues » de promotions jusqu'à fin 2020.

Les agents promus lors de la 1ère vague ont été validés le 2 juillet 2019

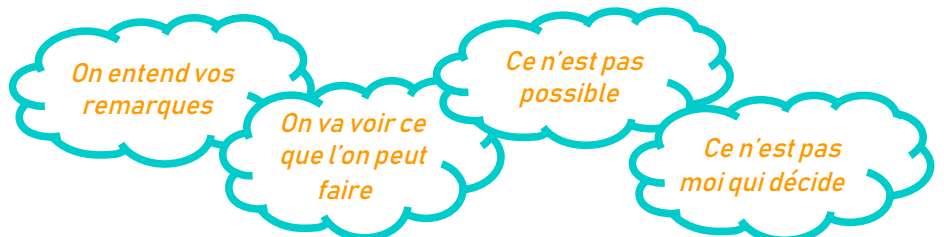
Alors que La Poste s'était engagée à ce que les agents proches d'un départ à la retraite soient prioritairement promus, une collègue de Villeurbanne dont le dossier avait été validé localement, apprend de sa hiérarchie qu'elle n'a pas été retenue.

Déjà non éligible au TPAS car ayant le service actif, cette promotion lui laissait entrevoir un départ à la retraite dans de meilleures conditions.

Malheureusement l'annonce de cette nouvelle va pousser notre collègue, sur sa position de travail, à envisager un geste ultime de violence dirigé contre elle.

La CGT n'a cessé d'alerter sur les risques psychosociaux que peuvent générer les vagues de promotions créant une injustice en termes d'ancienneté dans le grade et des tensions entre collègues. *Pourquoi untel a eu la promotion et pas moi ? ou encore certains collègues promus qui culpabilisent que d'autres ne puissent pas encore en bénéficier.*

MAIS VOICI, LE DIALOGUE SOCIAL
QUE LA DSRH NOUS FAIT ENTENDRE



Voilà la réalité du dialogue, des questions qui touchent le quotidien de tous les personnels restent sans réponse et génèrent de la souffrance

Il aura fallu un drame pour que La Poste se rende compte qu'il y avait une urgence sociale dans les CSRH et c'est en quelques heures que ce qui était impossible est devenu possible !

S'il y avait une réelle écoute ce drame aurait pu être évité ! Les personnels du site ont tous subi un traumatisme violent qui est susceptible de peser durablement sur leur état de santé. Il va être compliqué pour les représentants de La Poste d'avoir un discours crédible aux yeux de ces personnels en souffrance.

Dans un premier temps, la collègue est finalement rétablie promue lors de cette première vague suite à un « loupé du national » ...

Puis les collègues de Villeurbanne ont eu la primeur de l'annonce que les vagues de promotions n'auraient plus lieu et que tous les personnels en 2.2 passeraient en 2.3 en même temps dans la seconde vague avant la fin de l'année.

Dès le lendemain, l'ensemble des CSRH, recevait la même communication.



Le droit de retrait effectué par les personnels, la présence du syndicat départemental CGT et deux audiences sur cette journée n'y sont pas étrangers.

Ces actions ont conduit également en lien avec nos représentants CGT au CHSCT à la mise en place le jour même, d'une cellule de soutien (présence de la médecine du travail, assistante sociale information sur les numéros d'association pour gérer cette surcharge émotionnelle...) et à la convocation d'un CHSCT extraordinaire dès le lendemain.

La Poste rechignait à être aussi réactive !

« *Tout ça pour ça !* », ou « *On ne peut pas extrapoler cet acte en lien à la question de la promotion* », sont des propos que nos collègues et représentants au CHSCT ont entendus de la part de responsables de La Poste lors de ces moments difficiles à gérer émotionnellement.

Même si la DSRH, sans vergogne, prétend avoir décidé suite au dernier Comité Technique du 27 juin de promouvoir l'ensemble des II.2 en II.3 lors de la prochaine vague, personne n'est dupe !

D'ailleurs lors du CHSCT exceptionnel du jeudi 4 juillet, elle annonce l'abandon des conditions de CV et lettre de motivation pour postuler.

POUR LA CGT PRÉSENTE AUPRÈS DES COLLÈGUES SUR L'ENSEMBLE DE LA JOURNÉE À VILLEURBANNE, IL EST GRAND TEMPS QUE LA POSTE APPRENNE DE SES ERREURS ET SE METTE RAPIDEMENT AUTOUR D'UNE TABLE POUR RÉPONDRE AUX REVENDICATIONS DES PERSONNELS QUI SUBISSENT TOUJOURS DES CONDITIONS DE TRAVAIL TRÈS DIFFICILES.

" REMETTRE DE L'HUMAIN " suggérait le médecin, lors du CHSCT ...

**MAIS QUAND SORTIRONT-ILS DU DÉNI
DES CONSÉQUENCES DE LEUR GESTION
TROP SOUVENT INHUMAINE
QU'ILS DÉCLINENT DANS NOS SERVICES ?
DE TELS PROPOS SONT INADMISSIBLES
ET CONDAMNABLES !**

Dans la période où les anciens hauts dirigeants de Orange sont amenés à répondre de leurs actes, ce n'est pas d'un futur procès contre des dirigeants de La Poste dont nous avons besoins mais d'organisations de travail et de relations au travail qui respectent et préservent la santé de toutes et tous.

**LA CGT A ÉTÉ PRÉSENTE ET LE RESTERA AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL
ET SURTOUT DANS L'ACCOMPAGNEMENT DE NOTRE COLLÈGUE
POUR LAQUELLE NOUS SOUHAITONS UN PROMPT RÉTABLISSEMENT**

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

**MATÉRIEL FINANCÉ
PAR LES COTISATIONS
DES SYNDIQUÉS CGT**

Nom Prénom
Adresse
Code Postal Ville
(Facultatif) Téléphones → (perso) → (pro)
Grade/Classification Métier
Service/Bureau (nom et adresse)